



Créateur de progrès **social**

HÔTELLERIE-RESTAURATION

Contacter la FGTA-FO :

> Jean-Luc Giraudon
Secrétaire fédéral
01 40 52 86 07
jeanluc.giraudon@fgta-fo.org

Contacter Sodexo Justice Services :

> Nelly Thomas, DSC FO Sodexo Justice Services,
06.15.64.06.43
> Christian Rebeil, DS FO Sodexo Justice Services,
06.07.91.11.36
> Philippe Besson, Secrétaire général FO Sodexo,
06.14.59.51.88
> Eric Villecroze, Secrétaire général-adjoint FO Sodexo,
06.63.77.60.89

Paris, le 30 mars 2015

LE PROCESSUS DE RÉINSERTION DES PERSONNES DÉTENUES EST EN DANGER DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Le renouvellement du marché de gestion délégué des Services à la personne publié en février 2015 pour les établissements pénitentiaires abandonne complètement les services d'aides aux personnes détenues dans les missions d'évaluation, d'aide à l'orientation, de formation professionnelle et d'aide au retour à l'emploi privant ainsi ces personnes de toute possibilité de réinsertion dans la vie professionnelle lors de leur sortie.

Les conséquences se mesurent aussi en termes de perte d'emploi pour 300 experts en insertion « psychologues du travail, conseillères en emploi et en insertion... » qui opèrent sur ces missions dans les entreprises actuellement déléguataires. Ces personnes fortes d'une expérience de plus de vingt ans au service de l'État n'ont maintenant plus aucune perspective d'avenir.

Sollicités à de nombreuses reprises sur la situation de ces personnes et sur l'avenir de la réinsertion des personnes détenues, l'État n'apporte aucune réponse alors même que nos gouvernants prônent que la lutte contre le chômage et la relance de la consommation, en cette période électorale, doit être une priorité...

Où sont passées les missions fondamentales que sont développer et favoriser les aménagements de peine, et lutter contre la récidive ? La FGTA-FO et le syndicat FO Sodexo Justice Services attendent des engagements clairs des pouvoirs publics et des administrations concernées pour préserver les emplois et la qualité du service public.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr